



ADOPTION DU PLAN DE FINANCEMENT POUR DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'OISE ET DE LA DETR POUR LE PROJET DE VIDEOPROTECTION

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal
Commune de ROBERVAL

Séance du 31 janvier

L'an deux mille vingt-trois, à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Michel VERPLAETSE, maire.

Etaient présents : Michel VERPLAETSE, Maire,
Hervé RENAULT, Michel SINEAU, Adjoint au Maire,
Aurore BOUCHENEZ, Ludovic CASTAGNONI, Sylvie DARAS, Didier HIMPE, Sylvie LECLAIR, Michel PIETRAS, Conseillers Municipaux.

Etaient absents :
Christian VAN WETTEREN donne pouvoir à Michel SINEAU
Virginie RENAULT donne pouvoir à Hervé RENAULT

Mme Aurore BOUCHENEZ, est désignée secrétaire de séance.

M. le Maire ouvre la séance et constate que le conseil réunit les conditions pour délibérer valablement.

NATURE DE L'OPERATION : INSTALLATION DE 9 CAMERAS DE VIDEOPROTECTION DANS DIVERS RUES DE LA COMMUNE

Monsieur le Maire expose que le projet pour la modification des arrêts de bus est estimé sur la base de devis à 65 939 € HT soit 79 126.80 € TTC.

Ce projet est susceptible de bénéficier de subvention de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux (DETR)

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

MONTANT DES TRAVAUX HT : 65 939,00 €

FINANCEMENT	
- Conseil Départemental	22 000,00 € (34% + 10% bonifié)
- DETR	15 000,00 € (30%)
- Fond de Concours CCPOH	3 956,34 € (6%)
- Commune	24 982,00 € (20%)

TOTAL HT : 65 939,00 € (100%) soit 79 126.80 € TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **Approuve** la réalisation du projet présenté à 65 939,00 € HT
- **Approuve** le plan de financement exposé
- **Autorise** le Maire à solliciter une subvention de l'Etat au titre de la DETR et des subventions auprès des co-financeurs mentionnés dans le plan de financement.

11 voix « pour »
0 voix « contre »
0 voix « abstention »

Fait à ROBERVAL

Le 31 janvier 2023

Michel VERPLAISE
Le Maire



Transmis au représentant de l'Etat le :
Publié le :
Affiché le :
Mis en ligne le :
Le Maire